



Comité départemental FFEPGV 33

Étude sur la fidélisation et le recrutement des éducateurs sportifs en Gironde

Françoise Savy

Gradignan - Septembre 2023

Avant-propos

Cette étude a été réalisée par mes soins en 2022 – 2023 alors que le Comité départemental (Codep) girondin de la FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) m'accueillait avec un statut de personne ressource.

C'est en écoutant les débats en comité directeur que l'idée m'est venue d'explorer la question du fonctionnement des clubs et notamment de la relation entre les éducateurs sportifs et les structures EPGV pour lesquels ceux-ci travaillent.

Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité, il a juste pour ambition de donner un éclairage, un instantané.

Mon œil est tout neuf puisque, nouvelle adhérente à cette fédération, j'en avais juste entendu parler et je n'avais pas de référence en matière de gestion associative dans le domaine du sport.

J'ai donc fait des découvertes mais aussi pu faire des ponts avec ce que je connaissais par ailleurs du fonctionnement des organisations. J'espère que le lecteur y trouvera son compte.

Je tiens à remercier le Codep et tout particulièrement sa présidente, Martine Burgel, de m'avoir fait confiance et de m'avoir donné la possibilité de faire cette enquête, sans pression, à mon rythme.

Je remercie également les responsables des clubs EPGV girondins, les éducateurs et éducatrices, les membres du Codep d'avoir répondu au questionnaire, et pour certains d'avoir accepté un entretien téléphonique.

Je n'oublie pas tous échanges formels et informels qui m'ont permis d'enrichir ma réflexion : réunions et stages du Codep, commission d'accompagnement des animateurs, discussions individuelles tant avec les élues que les salariées du Codep, ...

Un merci tout particulier à Laura Boisrond, conseillère de développement au Codep pour son aide et ses conseils et à mon époux, Hervé, pour sa connaissance de l'histoire des institutions sportives et de la réglementation du sport.

Un résumé de ce travail sera diffusé largement au réseau EPGV 33.

Table des matières

1 - La demande du Codep 33, les objectifs de l'étude et la méthodologie	4
11 - Constats	4
12 - Quelques hypothèses explicatives	4
13 - Objectifs de l'étude	4
14 - Méthodologie et calendrier	4
2 – Première étape : approche quantitative	5
21 - L'enquête par questionnaire	5
211 - Publics visés	5
212 - Objectifs.....	5
213 - Mode d'administration	5
214 – Durée.....	5
22 - Données globales sur les répondants au questionnaire	5
221 - Les répondants	5
222 – Le profil des dirigeants	6
223 – Le profil des éducateurs sportifs	6
23 – Les responsables de clubs	7
231 – L'investissement des dirigeants de clubs	7
232 – Les priorités des dirigeants de clubs	8
24 - Le métier d'éducateur sportif	8
241 - L'emploi	8
242 - Les objectifs professionnels des éducateurs sportifs et leur perception du métier.....	9
25 – S'impliquer dans son club	10
251 – Des valeurs FFEPGV partagées mais pas exclusives	10
252 – La vie des clubs	10
253 – Qu'attend-on des éducateurs sportifs en matière d'implication ?	11
254 – Comment les dirigeants perçoivent-ils la participation des éducateurs ?.....	12
255 – Des solutions pour faire participer ?	12
256 – Le comportement les éducateurs sportifs	13
257 – Comparer les points de vue.....	14
26 – La fréquentation des services EPGV par les éducateurs sportifs	15
261 – Des services connus par les éducateurs à plus de 96%.	15
262 – Le profil des utilisateurs	15
27 – Quelles demandes en matière de services ?	16
271 – Les 24 propositions des éducateurs sportifs.....	16
272 – Propositions des dirigeants de clubs.....	17
28 – Synthèse de la première étape	17
3 – Deuxième étape : approche qualitative	19
31 – Objectifs	19
32 - Méthodologie	19
321 - Modalités.....	19
322 – Constitution de l'échantillon pour les entretiens téléphoniques	19
32 – Synthèse de la deuxième étape	20
4 – Conclusions générales et propositions au Codep	21
ANNEXES	24

1 - La demande du Codep 33, les objectifs de l'étude et la méthodologie

11 - Constats

- En 2022, le comité départemental EPGV 33 déplorait le manque de participation des éducateurs.trices sportifs.ves¹ des clubs aux stages qui leur sont proposés.
- Peu d'inscriptions, annulations au dernier moment y compris sans avertir.
- Amplification du phénomène notamment depuis la crise sanitaire Covid.

Remarques : Ces comportements sont conformes à ce que l'on observe depuis de nombreuses années chez les salariés tous secteurs confondus : raccourcissement de la durée des stages de formation continue, difficultés à partir de chez soi, désaffection pour la formation.

12 – Quelques hypothèses explicatives

- Le transfert de la « compétence formation » (Certificats de qualification professionnelle - CQP - et stages de formation continue) au comité régional a, selon le Codep, distendu son propre lien avec les futurs animateurs.
- La professionnalisation croissante des animateurs en font des salariés « comme les autres », le club est alors considéré comme un employeur stricto sensu.
- Certains ont plusieurs employeurs (hors FFEPGV), voire un statut d'indépendant, ce qui pose la question du sentiment d'appartenance, avec une priorité donnée à la recherche d'heures pour compléter son travail et l'organiser.
- L'aspect « militant » propre aux élus est, par conséquent, plus éloigné du champ de préoccupation de ces salariés.
- L'attitude consumériste (zapping) propre à notre époque qui s'observe aussi dans le milieu professionnel.

13 - Objectifs de l'étude

1. Proposer des actions visant à « fidéliser » les éducateurs sportifs des clubs FFEPGV.
2. Trouver des solutions pour recruter des profils conformes à ces attentes.

« Fidéliser » signifie pour le Codep 33 : faire en sorte que les éducateurs sportifs s'impliquent dans la vie de l'association, qu'ils portent et transmettent ses valeurs, participent à certains évènements, soient en lien avec les différents niveaux (fédéral, régional, départemental, club).

14 - Méthodologie et calendrier

1. Septembre – octobre 2022, étude exploratoire : entretiens lors du GV Camp², études documentaires, discussions avec des responsables.
2. Octobre - novembre 2022, élaboration des hypothèses et des outils d'enquête.
3. Novembre 2022 – janvier 2023, administration de l'enquête par questionnaire à destination des responsables de clubs, des éducateurs sportifs et des membres du Codep.
4. Mars 2023, présentation des résultats de l'enquête et des premières propositions au Codep.
5. Mai 2023, tests des premières propositions : réalisation d'entretiens téléphoniques semi-directifs auprès de responsables de clubs et d'éducateurs sportifs.
6. Juin 2023, présentation des conclusions au Codep.
7. Septembre 2023, remise du rapport final de l'étude au Codep.

¹ Pour éviter toute lourdeur, nous emploierons le masculin dans la suite du texte y compris pour d'autres termes : salarié, élu, ...

² Journée de rentrée du Codep 33.

2 – Première étape : approche quantitative

21 - L'enquête par questionnaire³

211 - Publics visés

Membres du Codep 33 (élus et salariés), responsables de clubs, éducateurs sportifs.

212 - Objectifs

- Caractériser la population des éducateurs sportifs : âge, sexe, formation, statut (salarié, non salarié), temps d'activité, mode de rémunération, mono ou pluriactivité, etc.
- Identifier les profils des responsables (élus, salariés du comité départemental, des clubs).
- Vérifier quelles sont les attentes des responsables (Codep, Clubs) vis-à-vis des éducateurs sportifs.
- Repérer la façon dont les éducateurs sportifs perçoivent et investissent leur activité ainsi que la vie du club.
- Identifier la connaissance, par les usagers, des services proposés par le comité départemental.
- Identifier les besoins des éducateurs sportifs. Quelles représentations ont-ils de la structure fédérale ? Ont-ils des souhaits ? ...

Un questionnaire a été élaboré pour chacun des publics visés ; chaque questionnaire abordant l'ensemble des thématiques relatives à la fidélisation des éducateurs : implication, valeurs, participation et lien avec les différents niveaux de l'association.

213 - Mode d'administration

Format numérique : Google Forms.

Lancement de l'enquête le 21 novembre 2022 par courriel (via gironde@comite-epgv.fr) et deux mails de relance le 9 décembre et le 15 décembre 2022 via l'adresse de la conseillère de développement du Codep.

214 – Durée

6 semaines entre la fin novembre 2022 et le début janvier 2023.

22 - Données globales sur les répondants au questionnaire

221 - Les répondants

24,6% des dirigeants de clubs ont répondu au questionnaire.

167 retours sur 678 licenciés dirigeants⁴ (chiffres FFEPGV 2022-2023 pour la Gironde), représentant 2/3 des clubs : 115/172 (66,9%).

Les petits clubs (moins de 50 adhérents) sous-représentés, au bénéfice des clubs de plus de 100 adhérents

39,1% des clubs répondants ont 100 adhérents et plus, ils sont un peu plus représentés que dans la population de référence (31,4% des clubs girondins). Les petits clubs (moins de 50 adhérents) sont quant à eux, sous-représentés (34,8%) alors qu'ils représentent 43% de la population de

³ Voir en annexe 1.

⁴ Intervalle de confiance de 95%, marge d'erreur de 6,6%.

référence. La proportion de clubs de 50 à 100 adhérents (26%) est quasi conforme à celle de la population de référence (25,6%).

21,9% des éducateurs sportifs.

56 retours sur 255 licenciés éducateurs sportifs⁵ (chiffres FFEPGV 2022-2023 pour la Gironde). 6 autres clubs sont représentés à travers les réponses des éducateurs.

Pour le Codep :

11 réponses : toutes les salariées (4 personnes), 7 élues sur les 10.

A noter : 2 autres élues du Codep ont répondu dans le questionnaire destiné aux dirigeants des clubs.

222 – Le profil des dirigeants

85,6% de femmes

A noter que les hommes se sont davantage mobilisés sur le questionnaire que les dirigeantes⁶ qui restent toutefois très largement majoritaires.

88,6% de plus de 50 ans. 59,3% des répondants ont 65 ans et plus.

Chez les séniors, les 65 ans et plus, ont davantage répondu⁷.

Responsabilités

Président : 52,1% - Secrétaire : 22,8% - Trésorier : 19,8%

61,7 % ont 5 ans et plus d'expérience dans les responsabilités EPGV.

Plus de la moitié (**57,5%**) ont d'**autres engagements** associatifs.

223 – Le profil des éducateurs sportifs

92,9% de femmes

Les éducatrices ont plus répondu que les éducateurs⁸.

69,6% de plus de 50 ans. 25% des répondants ont 65 ans et plus.

Les séniors, surtout ceux de 65 ans et plus se sont mobilisés sur le questionnaire⁹.

Statut des éducateurs sportifs

Salarié : 80,4% - Indépendant : 23,2% - Bénévole : 10,7%

82,2% des éducateurs sportifs ont 5 ans et plus d'expérience dans l'animation sportive (EPGV et autres). Parmi ces éducateurs, les 15 ans et plus d'ancienneté sont majoritaires (63%).

29 (**51,8%**) ont le **CQP ALS** (animateur de loisirs sportifs), 23 (**41,1%**) ont un **diplôme fédéral**, 10 ont un diplôme d'État, 3 licenciés STAPS, 3 sont professeurs d'EPS (éducation physique et sportive).

⁵ Intervalle de confiance de 95%, marge d'erreur de 11,6%.

⁶ 91% de femmes au total dans la population de référence (totalité des clubs girondins).

⁷ 88% de la population des dirigeants a plus de 50 ans, 54% ont 65 ans et plus.

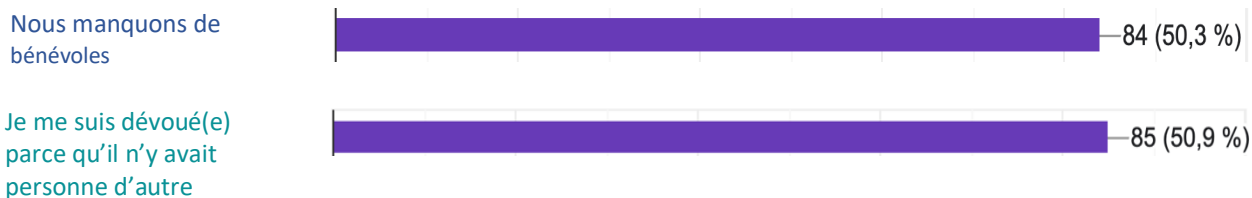
⁸ 84% de femmes au total chez les éducateurs de Gironde.

⁹ 62% de la population des éducateurs sportifs a plus de 50 ans et 20% plus de 65 ans.

23 – Les responsables de clubs

231 – L'investissement des dirigeants de clubs

La moitié des répondants déplore le manque de bénévoles (84 : 50,3%). 42 d'entre eux (50%) disent qu'ils se sont dévoués pour prendre des responsabilités. Au total, la moitié des dirigeants interrogés a fait de même (85 : 50,9%).



93 personnes (55,7% des répondants) sont très intéressées par leur activité de dirigeant. Parmi celles-ci, 31 se sont dévouées (soit 1/3).



S'investir, oui mais sans que cela prenne trop de temps.



40 personnes sur 167 souhaitent arrêter leurs responsabilités (23,9% des répondants). Pourtant 17 d'entre eux se disent intéressés par ces responsabilités. Parmi eux, 6 se sont dévoués faute d'autres candidats.



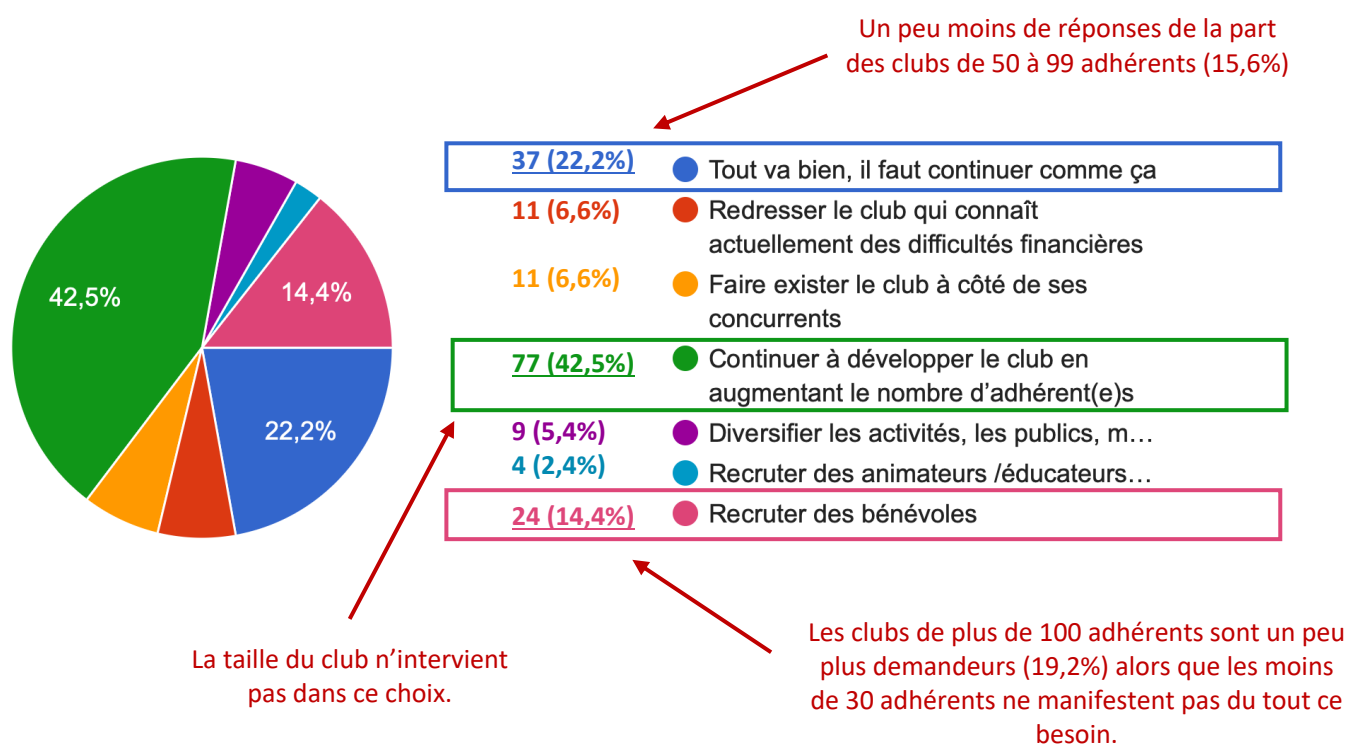
Seulement 16,8% des dirigeants expriment leur difficulté à être employeur.



Peu de dirigeants expriment des besoins en compétences.



232 – Les priorités des dirigeants de clubs



24 - Le métier d'éducateur sportif

241 - L'emploi

48,2% des éducateurs sportifs qui ont répondu au questionnaire ont une autre activité professionnelle dans un autre secteur.

Fonction publique, social et médico-social, bien-être, tourisme, évènementiel, industriel, administratif, bâtiment, ...

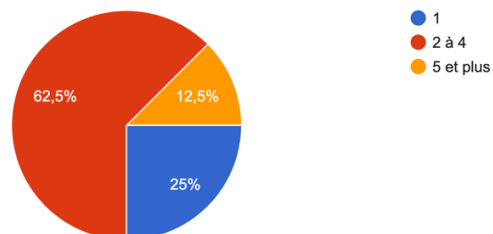
75% ont 2 employeurs et plus dans l'animation sportive, principalement de 2 à 4.

51,8 % ont un ou plusieurs autres employeurs que l'EPGV.

Dans le cadre de l'EPGV, la majorité a plusieurs employeurs :

- 57,1% sont employés par 2 à 6 clubs
- 39,3% par 1 seul club.

Combien avez-vous d'employeurs dans le domaine de l'animation sportive ?
56 réponses



55,3% des éducateurs sportifs animent des séquences **hors EPGV**¹⁰. Aucun parmi eux n'est bénévole.

57,1% des éducateurs ont toutefois **plus de 5 heures par semaine pour les clubs EPGV**. Près des deux tiers d'entre eux interviennent entre 5 et 9 heures.

Tableau 1 : Répartition des éducateurs selon le nombre d'heures hebdomadaires effectuées et leur destination (GV et hors GV)

	Heures EPGV	Heures hors EPGV	
Zéro heure	1	25	
1 à 2 heures	12	8	} 31 éducateurs intervenant hors EPGV (55,3%)
3 à 4 heures	11	5	
5 à 9 heures	21	9	
10 à 19 heures	10	9	} 32 éducateurs à plus de 5 heures/semaine pour EPGV (57,1%)
20 heures et plus	1		
Total éducateurs	56	56	

Pour compléter sur cette question de l'emploi, précisons que **74,9% des dirigeants répondent que leur club est employeur en pleine responsabilité**. Un seul club déclare être adhérent à un groupement d'employeurs.

61,7 % des dirigeants indiquent que leur club emploie 3 à 9 animateurs.

242 - Les objectifs professionnels des éducateurs sportifs et leur perception du métier

➔ **Un métier passion qu'on a envie de partager et où la volonté de continuer à progresser est très présente.**

- J'ai avant tout envie d'un travail épanouissant : 60,7% des réponses.
- L'essentiel pour moi est de faire partager mes passions : 58,9%.
- Je veux continuer à apprendre, à me former : 69,6%.

Portrait¹¹ : moins de 50 ans, moins de 4 ans de pratique dans les clubs GV, salarié ou indépendant.

- Je recherche des outils et méthodes (pédagogiques/techniques) pour préparer/diversifier mes interventions : 62,5%.

Moins de 50 ans, moins de 4 ans de pratique dans les clubs GV. Que l'on soit salarié indépendant ou bénévole, le besoin est identique.

¹⁰ A noter : 29 personnes disent avoir au moins un autre employeur que l'EPGV (51,8%) alors que 31 personnes déclarent animer au moins une heure hors EPGV (55,3%).

¹¹ Compte tenu de la taille de l'échantillon, ces portraits sont des illustrations qui ont une représentativité limitée.

➡ **Entre l'entrepreneuriat et le salariat : un métier qui permet d'organiser sa vie professionnelle et personnelle.**

- Mon objectif est d'avoir une organisation du temps qui soit compatible avec ma vie privée : 55,4% des réponses.
- Quelques heures d'intervention me suffisent : 44,6%.

Plutôt bénévole (pouvant être aussi indépendant), de 65 ans et plus, intervenant pour un seul club, 1 à 2 heures par semaine, forcément affilié FFEPGV.

- Je cherche à faire le plus d'heures possible : 10,7%.

Plutôt salarié ou salarié/indépendant, entre 35 et 49 ans, qui a plus de 5 employeurs au total, plus de 5 clubs EPGV également et qui travaille de 10 à 19 heures comme éducateur sportif.

25 – S'impliquer dans son club

251 – Des valeurs FFEPGV partagées mais pas exclusives

89,8% des dirigeants demandent aux salariés de porter les valeurs de la FFEPGV -humanisme, respect, solidarité, convivialité- auprès des adhérents et futurs adhérents.

Les dirigeants et les éducateurs semblent d'ailleurs se rejoindre sur la question de l'adhésion à ces valeurs. Tous disent les partager (98% et plus), s'appliquer à les transmettre (97% et plus). 96% des dirigeants disent retrouver ces valeurs dans la vie de leur club. Un peu moins de 80% des éducateurs sportifs pensent que les dirigeants des clubs les portent.

Malgré cela, on note chez les éducateurs sportifs, un attachement modéré à la FFEPGV : seulement 32,1% disent tenir absolument à travailler pour cette structure. Ce sont plutôt des indépendants, de 65 ans et plus, interviennent entre 5 à 9 heures pour la GV.

13 éducateurs sportifs (23,2%) disent qu'ils travaillent ou pourraient travailler dans des structures qui ne portent pas ces valeurs.

Qui sont-ils ?

- Une majorité de salariés mais en proportion moindre que dans l'échantillon.
- Plutôt des plus de 50 ans.
- Qui travaillent aussi pour d'autres employeurs que la FFEPGV.
- Seulement 2 sur les 13 affirment vouloir faire le plus d'heures possible.

252 – La vie des clubs

Cela ne fait aucun doute : que l'on soit dirigeant ou éducateur sportif, l'on connaît -pour les uns à 100%, pour les autres à plus de 95%- ce qui est organisé par son club : réunions (AG, réunions de rentrée, de fin d'année, de régulation, des commissions), événements festifs et conviviaux internes (pots, fêtes de fin d'année, galette des rois, ...), événements grand public (forum des associations, Octobre rose, parcours du cœur, actions solidaires, démonstrations de pratiques, ...).

Tous les dirigeants affirment que leur club organise des réunions. Quelques dirigeants (7,2%) de petits clubs (30 à 49 adhérents) disent qu'ils n'organisent pas d'événements festifs internes. Et 11,4% des dirigeants, tous représentant des clubs de moins de 50 adhérents, disent ne pas organiser des événements grand public.

253 – Qu’attend-on des éducateurs sportifs en matière d’implication ?

Nous avons demandé aux dirigeants, éducateurs sportifs ainsi qu’aux salariées et élues du Codep quelles sont les compétences attendues des éducateurs relativement à leur implication dans la vie des clubs.

Tableau 2 : compétences attendues de l’éducateur sportif. % de réponses positives par public

Un bon éducateur sportif, c’est aussi quelqu’un qui ...	Réponses des dirigeants	Réponses des éducateurs	Réponses du Codep
	D’accord	D’accord	D’accord
Communique sur les activités et projets de son club	100%	100%	100%
Recrute de nouveaux pratiquants	84,4%	89,2%	81,8%
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	93,4%	98,2%	100%
Met en place des projets pour développer son club	87,4%	92,8%	100%
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	65,9%	69,6%	81,8%
Donne de son temps en plus de ses interventions	67,7%	78,6%	45,4%
TOTAL	83,1%	88%	84,8%

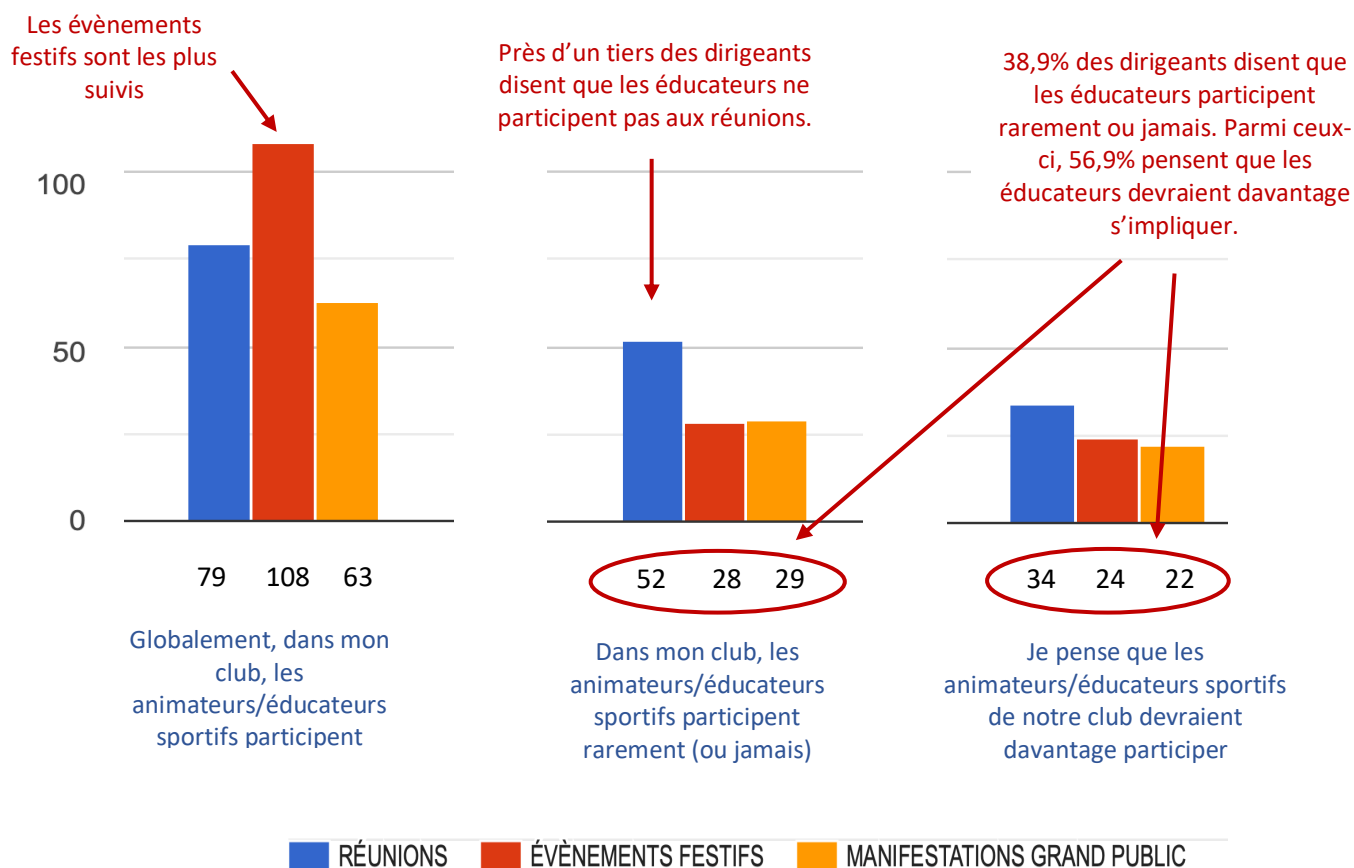
On voit ici que les trois publics sont globalement d’accord sur les propositions, avec, une adhésion légèrement plus forte pour les éducateurs sportifs. On notera toutefois quelques nuances.

- Pour les membres du Codep (**81,8%**) l’éducateur doit être en mesure de repérer de futurs dirigeants et animateurs de club. Cet avis est moins partagé par les éducateurs (**69,6%**) et les dirigeants de clubs (**65,9%**).
- Si le Codep (**100%**) et les éducateurs (**92,8%**) souhaitent que ces derniers soient capables de mettre en place des projets pour développer le club, les dirigeants sont un peu moins de cet avis (**87,4%**).
- La tendance s’inverse lorsqu’il s’agit que l’éducateur donne de son temps en plus de ses interventions : Codep (**45,4%**), éducateurs (**78,6%**), dirigeants (**67,7%**).

Comment interpréter ce dernier résultat alors que la demande du Codep est justement une plus grande implication des éducateurs sportifs ? Nous pouvons attendre un nombre de réponses beaucoup plus important ... et surtout supérieur à celui des éducateurs et des dirigeants...

Le fait d’avoir utilisé le verbe « donner » pourrait laisser penser à un geste gratuit, ce qu’auraient refusé plus de la moitié des répondants du Codep. Mais on verra plus loin que la proposition d’indemnisation du temps ne recueille pas plus d’adhésion bien que la demande s’avère supérieure à la réalité.

254 – Comment les dirigeants perçoivent-ils la participation des éducateurs ?



Retenons ceci :

- Ce sont les dirigeants des clubs de 100 adhérents et plus qui font valoir la plus forte participation des éducateurs sportifs aux évènements grand public : + 12,3% par rapport à la moyenne de cette catégorie d'évènements.
- Au total, seulement 26,9% des dirigeants pensent que les éducateurs devraient davantage participer à la vie du club tous évènements confondus (réunions, évènements festifs, manifestations grand public).

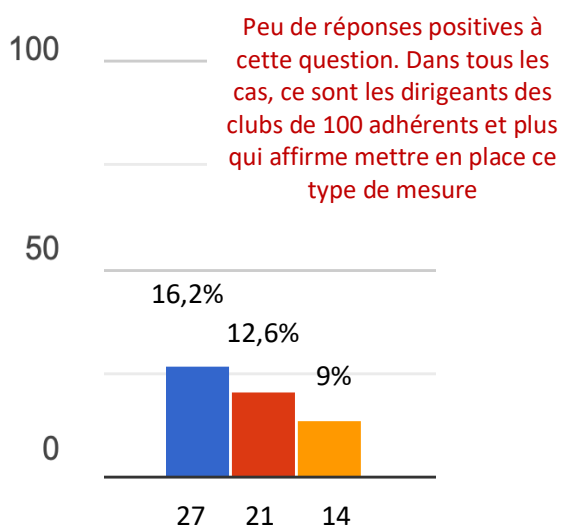
255 – Des solutions pour faire participer ?

Certains dirigeants répondent qu'ils **demandent explicitement** aux éducateurs sportifs de participer à la vie des clubs :

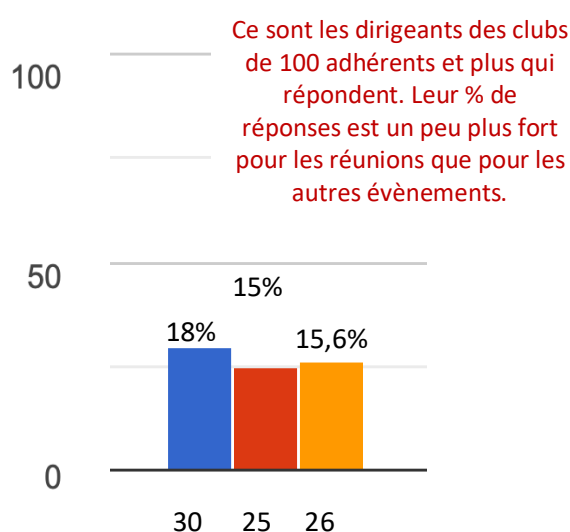
- aux réunions : 62,3% des réponses,
- aux évènements festifs et conviviaux : 70%,
- aux évènements grand public : 47,9%.

La demande de participation est moins forte pour les évènements grand public. Pour ceux-ci, ce sont les dirigeants des clubs de plus de 100 adhérents qui demandent le plus de présence (+ 13,6% par rapport à la moyenne). On observe aussi que ce sont les dirigeants des clubs de 30 à 49 adhérents qui demandent le moins aux éducateurs de participer à la vie du club.

Nous avons aussi questionné dirigeants et éducateurs sportifs sur la présence de ces **obligations dans leur contrat de travail et sur leur indemnisation**.



Leur contrat de travail stipule qu'ils doivent être présents (de temps en temps / systématiquement)



Leur temps de présence est indemnisé en totalité ou en partie

■ RÉUNIONS ■ ÉVÈNEMENTS FESTIFS ■ MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

256 – Le comportement les éducateurs sportifs

Seulement 3 éducateurs sportifs (2 salariés et 1 indépendant de plus de 50 ans dont 1 plus de 65 ans), disent vouloir dégager du temps pour s'investir davantage dans leur(s) club(s).

La participation des éducateurs sportifs à des événements (voir le tableau en page suivante) :

- ➔ Les éducateurs de **plus de 65 ans** et ceux qui interviennent **entre 5 et 9 heures** pour les clubs EPGV sont les plus enclins à dire qu'il est important de participer aux réunions et aux événements sans pour autant participer massivement de façon spontanée.
- ➔ **L'ancienneté dans le club** ne semble pas jouer dans le fait de considérer ou pas qu'il est important de participer.
- ➔ Ceux qui font le moins d'heures pour le club (**1 à 2 heures**), **les moins anciens dans le club (2 – 4 ans)** et **les 35-49 ans** participent le moins spontanément. C'est surtout cette tranche d'âge qui participe « quand elle peut ».
- ➔ 70% des éducateurs qui ont **15 ans et plus d'ancienneté** dans le club participent plus que les autres à la demande de leur club. Ce sont plutôt des **bénévoles**. En revanche, **l'âge n'est pas un élément discriminant** dans la participation à la demande du club.

Tableau 3 : nombre de réponses positives de la part des éducateurs relativement à trois catégories d'évènements organisés par le club.

	Propositions pour le club N° 1	Réunions	Évènements festifs	Manifestations grand public
Entre 50 et 69,6% des répondants participent à la vie du club à la demande	Je participe à la demande de mon club	39	36	28
Pour plus du tiers des répondants, c'est quand on peut ou/et de façon spontanée.	Je participe quand je peux	21	20	20
	Je participe volontiers sans qu'on me le demande	20	21	17
58,2% estiment important de participer aux réunions et évènements festifs	J'estime que c'est important de participer	33	33	20
	J'y vais car je me sens obligé(e)	0	1	0
Très peu disent ne pas participer.	Je ne participe pas	2	3	3
	Je ne me sens pas concerné(e)	0	0	0
	Je n'ai pas le temps, je suis trop loin	2	2	3
	je n'aime pas ce type d'évènement	0	0	0

Notons aussi que ce sont Les manifestations « grand public » qui recueillent moins de réponses de la part des éducateurs sportifs en termes de participation.

257 – Comparer les points de vue

- **Sur la participation de l'éducateur aux évènements grand public**

Pour **63,6%** des membres du Codep, le club doit explicitement demander aux éducateurs de participer. **56%** des éducateurs disent qu'on le leur demande et **52,4%** des dirigeants affirment le demander aux éducateurs.

- **Sur l'inscription des obligations de présence dans le contrat de travail**

Pour les réunions de club : **36,4%** des membres du Codep, souhaitent que ces obligations de présence soient inscrites dans le contrat de travail. **16,3%** des dirigeants et **8,9%** des éducateurs disent que c'est le cas.

Pour les évènements grand public : si le Codep et les dirigeants sont d'accord (**9%**) sur leur inscription dans le contrat de travail, **2%** des éducateurs semblent concernés.

- **Sur la rémunération de la participation des éducateurs aux évènements**

Pour les réunions de club : **27,3%** des membres du Codep, souhaitent que le temps passé soit indemnisé. **18,1%** des dirigeants et **8,9%** des éducateurs disent que c'est le cas.

Pour les évènements grand public : **45,5%** des membres du Codep, souhaitent que le temps passé soit indemnisé. **17,7%** des dirigeants et **8%** des éducateurs disent que c'est le cas.

26 – La fréquentation des services EPGV par les éducateurs sportifs¹²

261 – Des services connus par les éducateurs à plus de 96%.

Tous les éducateurs connaissent (100% des réponses) :

1. Les formations du comité régional animateurs et/ou dirigeants
2. Les stages de découverte, de mise en place d'activités, les rencontres Codep
3. Les publications : mail, Flash 33, Facebook, site internet du Codep

Les services du Codep et du Coreg peuvent être connus mais pas ou peu utilisés.

Tableau 4 : nombre de réponses des éducateurs et pourcentages sur l'utilisation ou pas des services du Codep.

Je suis au courant, je n'utilise pas, je ne participe pas	J'utilise, je participe
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séjours de pleine nature (46 réponses sur 56 : 82%) ▪ L'aide à la recherche d'heures* (43/56 : 76,8%) ▪ Les outils numériques (43/56 : 76,8%) ▪ Le Club Vitalité 33 (43/56 : 76,8%) ▪ L'aide administrative Codep (42/56 : 75%) ▪ Les projets de développement GV 33 (41/56 : 73,2%) ▪ Le label qualité sport santé (41/56 : 73,2%) ▪ Le prêt de matériels (37/56 : 66%) ▪ Les partenaires GEVEDIT, VVF, Hotansa (36/56 : 64,3%) ▪ Les publications (32/56 : 57,1%) ▪ Les formations du COREG (24/56 : 42,8%) ▪ Les stages et rencontres Codep (24/56 : 42,8%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations du COREG (32 sur 56 : 57,1%) ▪ Les stages et rencontres Codep (32/56 : 57,1%) ▪ Les publications (24/56 : 42,8%) ▪ Les partenaires GEVEDIT, VVF, Hotansa (17/56 : 30,3%) ▪ Le prêt de matériels (14/56 : 25%) ▪ Le label qualité club sport santé (13/56 : 23,2%), ▪ Les projets de développement GV 33 (13/56 : 23,2%) ▪ L'aide administrative Codep (11/56 : 19,6%) ▪ L'aide à la recherche d'heures (10/56 : 17,8%) ▪ Club Vitalité 33 (9/56 : 16,1%) ▪ Les outils numériques (8/56 : 14,3%) ▪ Les séjours de pleine nature (6/56 : 10,7%)

*Les mentions en rouge renvoient à l'examen du profil des utilisateurs en § 262, ci-dessous.

262 – Le profil des utilisateurs

➔ **L'aide à la recherche d'heures d'animation ou d'heures supplémentaires, bourse à l'emploi (service Codep EPGV 33).**

7 ne connaissent pas - 43 (76,8%) connaissent mais n'utilisent pas - 10 utilisent (17,8%)

¹² Pour la connaissance et l'utilisation des services par les dirigeants de clubs, voir en annexe.

- Parmi les 10 utilisateurs, les éducateurs intervenants 10 heures et plus pour la GV, utilisent davantage ce service que les autres (+9,5% par rapport à la moyenne).
- Le fait de proposer les 4 familles d'activités (GV, Pilates, cardio, activités extérieures) et les 4 types de publics (adultes, enfants, seniors, avec pathologie) augmente la propension à utiliser ce service.
- Les éducateurs bénévoles de l'échantillon (6) n'utilisent pas ce service du Codep.

➡ **Le prêt de matériels pédagogiques et de communication**

5 ne connaissent pas - 35 (66%) connaissent mais n'utilisent pas - 14 utilisent (25%)

- Service proportionnellement plus utilisé par les éducateurs qui proposent les 4 familles d'activités et les 4 catégories de publics

➡ **Les publications : mail, Flash 33, Facebook, site internet du Codep**

32 (57,1%) connaissent mais n'utilisent pas - 24 utilisent (42,8%)

- Les éducateurs qui ont 5 employeurs et plus au total sont proportionnellement plus nombreux à utiliser ce service que les autres (+14,3% par rapport à la moyenne). Plus forte utilisation pour les éducateurs qui proposent les 4 familles d'activités ou/les 4 publics.
- L'âge n'est pas un élément déterminant dans l'usage ou non usage de ce service. Pas de différence significative également au regard du nombre d'employeurs GV.
- Un seul éducateur bénévole sur les 6 utilise les publications alors que 46% des éducateurs salariés ou indépendants s'en servent.

➡ **Les stages de découverte, de mise en place d'activités, et rencontres (organisation Codep EPGV 33) Codep**

24 connaissent mais n'utilisent pas (42,8%) - 32 (57,1%) utilisent

- L'âge n'est pas un élément déterminant dans l'usage ou non usage de ce service.
- Ceux qui ont 5 à 14 ans d'ancienneté en club GV sont proportionnellement plus utilisateurs que la moyenne (+10,2%).
- Utilisation plus forte pour les éducateurs qui proposent les 4 familles d'activités (GV, Pilates, Cardio, activités extérieures).
- Les éducateurs qui travaillent sur les publics adultes/seniors et ceux qui travaillent auprès des 4 publics paraissent plus utilisateurs des stages Codep.

On remarquera que les éducateurs sportifs qui proposent les 4 familles d'activités figurent systématiquement et en bonne place parmi les utilisateurs de chacun de ces quatre services.

27 – Quelles demandes en matière de services ?

Nous avons demandé aux éducateurs sportifs et aux dirigeants s'ils avaient des souhaits à formuler. Nombre d'entre eux ont exprimé leur satisfaction et des remerciements pour l'aide que leur apporte le Codep. Quelques-uns ont fait des propositions résumées ci-après. Voir en annexes pour les propositions détaillées.

271 – Les 24 propositions des éducateurs sportifs

Trois axes de propositions (voir les propositions détaillées en annexes) :

- **L'emploi avec 9 propositions** : 2 demandes pour la création d'une application permettant de mettre en relation les clubs et les éducateurs sportifs, une demande pour la gestion centralisée des contrats et des salaires par le Codep, des revendications salariales mais

aussi des besoins en informations juridiques sur les contrats de travail, les droits des salariés, les statuts possibles, etc.

- La **formation (8 propositions)** : des propositions sur une meilleure organisation des formations et sur les contenus de formation. La production régulière de fiches pédagogiques.
- **Propositions** en lien avec le **fonctionnement des clubs**.

272 – Propositions des dirigeants de clubs

Beaucoup plus de propositions (44) et dans plus de domaines :

- Les **outils numériques (10 propositions)** : une forte demande d'aide pour savoir les utiliser (7) et une connexion I-réseau/ assoconnect.
- **L'emploi (10 propositions)** : une offre « portage salarial » ou groupement d'employeurs par le Codep, une aide pour le recrutement des éducateurs sportifs.
- Renforcement de la **présence du Codep auprès des clubs (6 propositions)** et des demandes d'intervention auprès des élus locaux pour avoir des salles (6).
- Sur les **questions financières (4)** : aide à la recherche de subventions et prise en charge de la trésorerie du club.
- 4 propositions qui concernent la **formation** : 3 sur les contenus, 1 sur la délocalisation qui rejoint les demandes de proximité.
- Et diverses propositions dont une concernant une **campagne de communication** qui serait à faire pour faire connaître la FFEPGV.

28 – Synthèse de la première étape

Cette étape a permis de conforter certaines de nos hypothèses.

Le changement sociologique de la population des éducateurs sportifs :

- Pour répondre à la réglementation, tous sont diplômés ou certifiés¹³.
- Les bénévoles répondants sont peu nombreux et âgés : 6 personnes dont 4 de 65 ans et plus. Les salariés sont majoritaires avec souvent plusieurs employeurs (75%) y compris hors FFEPGV (51,8%).
- Certains sont pluriactifs, ils représentent 48,2% des répondants.
- Le nombre d'heures d'intervention peut être conséquent : 42% interviennent plus de 10 heures hebdomadaires au total et 57,1% des répondants effectuent plus de 5 heures par semaine pour l'EPGV.
- 25 éducateurs sur les 56 se satisfont de quelques heures d'intervention alors que 6 autres affirment vouloir faire le plus d'heures possible. Ces chiffres traduisent des écarts importants en termes de projets professionnels et plus globalement de projets de vie.

Une évolution de la relation des éducateurs sportifs aux clubs, au Codep et à la fédération :

- **Un attachement modéré des éducateurs sportifs à la FFEPGV.**
 - 32,1% seulement tiennent à y travailler absolument,
 - 13 éducateurs, (23,2%) dont 1 seul bénévole, travaillent ou envisagent de travailler pour des structures sportives qui ne portent pas les mêmes valeurs.

¹³ L'article L. 212-1 du code du sport exige la détention d'une certification professionnelle reconnue pour encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération.

- **L'investissement dans la vie du club est encore considéré comme important** (environ 70% des réponses), **mais ...**
 - Les éducateurs qui participent aux évènements (réunions, évènements festifs, manifestations grand public) à la demande de leur club (76,8%) sont plus nombreux que ceux qui participent volontiers sans qu'on le leur demande (48,2%).
 - Un peu moins de 50% des dirigeants de clubs estiment la participation des éducateurs satisfaisante.
 - Pour autant, seulement 26,9% des dirigeants pensent que les éducateurs devraient davantage participer, tous évènements confondus.
- **Les éducateurs salariés ou indépendants sont confrontés à des problèmes de gestion du temps.**
 - 52% participent aux évènements du club quand ils le peuvent alors que pour plus de 70% des bénévoles, la question ne semble pas se poser.

Des services Codep plus utilisés par les éducateurs salariés et indépendant mais pas encore assez.

- Les éducateurs salariés et indépendants sont meilleurs utilisateurs des services du Codep (recherche d'heures d'intervention, aide administrative, RH, juridique, prêt de matériels) que les bénévoles.
- Les scores d'utilisation peuvent être globalement améliorés : 57,1% (tous statuts confondus) utilisent les rencontres Codep, 17,8% l'aide à la recherche d'heures d'intervention, 42,8% les publications, 19,6% l'aide administrative, RH, juridique, et 25% le prêt de matériels.
- Les éducateurs sportifs qui proposent les quatre familles d'activités (GV, Pilates, Cardio, activités extérieures) sont les plus utilisateurs des quatre services suivants : aide à la recherche d'heures, prêt de matériels, publications et stages).

Une appétence formation plus forte chez les éducateurs salariés et indépendants.

- Ils semblent plus concernés par l'objectif de continuer à apprendre et par les stages du Coreg.
- Leur intérêt pour les rencontres du Codep est légèrement supérieur à celui des bénévoles, les deux se situant toutefois autour de la moyenne.
- Quel que soit le statut, cette appétence est plus forte chez les plus jeunes (moins de 50 ans).

L'emploi : une préoccupation commune aux éducateurs sportifs et aux dirigeants.

Bien que seulement 16,8% des dirigeants trouvent difficile d'être employeur, l'emploi arrive en tête (à égalité avec le numérique) des demandes de services. Chez les éducateurs sportifs, la préoccupation domine à égalité avec la formation.

Ceci nous conduit à examiner de façon plus approfondie la question de l'inscription des obligations de présence dans le contrat de travail et de leur rémunération. C'est justement pour approfondir cette thématique que la deuxième phase de l'étude a été mise en place.

3 – Deuxième étape : approche qualitative

31 – Objectifs

Étudier la faisabilité d'une solution qui passerait par le contrat de travail.

32 - Méthodologie

321 - Modalités

Plusieurs sources d'information ont été retenues :

- La réalisation d'entretiens téléphoniques semi-directifs auprès de dirigeants et d'éducateurs sportifs de clubs avec pour trame les questions suivantes :
 - Votre club organise-t-il des évènements ?
 - Les éducateurs participent-ils ? OU Participez-vous ?
 - Qu'en pensez-vous ?
 - Et si on passait par le contrat de travail et la rémunération ?
- Notre participation au webinaire du Codep du 16 mai 2023 sur la place de l'animateur salarié dans une association. Avec la présence de 6 éducatrices, deux salariées et la secrétaire générale du Codep.
- Un entretien avec la trésorière du club de Pessac Magonty, club qui a mis en place les modalités du contrat de travail qui nous intéressent. Ce qui a permis de consulter des documents modèle de contrat de travail, document de suivi, planning.
- Un point sur le CQP ALS et le PSF (projet sportif fédéral) avec l'une des deux conseillères de développement du Codep.

322 – Constitution de l'échantillon pour les entretiens téléphoniques

Six dirigeantes de clubs : une première sélection a été faite en fonction d'un certain nombre de réponses au questionnaire.

59/167	Les éducateurs participent rarement aux évènements
32	Les éducateurs devraient plus participer
28	On leur demande de participer
21	Un bon éducateur donne de son temps en plus de ses interventions

Parmi les 21 restants, 15 ont été sélectionnés, selon leur réponse relativement à la prise en compte des activités de l'éducateur sportif dans le contrat de travail ainsi que leur indemnisation. Enfin, le dernier critère a été la taille du club. Ce qui a permis de retenir 6 responsables de clubs :

- 2 clubs de plus de 100 adhérents, l'un avec la prise en compte des activités dans le contrat de travail sans indemnisation, l'autre sans prise en compte mais avec indemnisation.
- 2 clubs entre 50 et 100 adhérents, avec les mêmes caractéristiques que les précédents.
- 2 clubs de moins de 50 adhérents, les deux sans prise en compte des activités dans le contrat de travail mais l'un avec indemnisation et l'autre, sans.

Cinq éducatrices sportives, toutes salariées, intervenant pour des clubs de plus de 100 adhérents :

La sélection a été basée sur leur réponse à l'une ou l'autre des propositions suivantes :

- Pas d'accord avec « un bon éducateur sportif donne de son temps en dehors de ses interventions » : une personne interviewée.

- D'accord avec « je pourrai/je travaille pour des structures qui n'ont pas les mêmes valeurs par la FFEPGV » : une personne interviewée.
- D'accord avec « mon objectif est de faire le plus d'heures possible ». Aucun retour de la part des 2 éducateurs sportifs contactés. Chacun était aussi concerné par l'une des deux propositions ci-dessus.
- « Mon contrat de travail stipule que je dois être présent aux réunions », « mon temps est indemnisé » : une personne.
- Pas d'inscription dans le contrat de travail mais temps indemnisé : deux personnes.

32 – Synthèse de la deuxième étape

L'implication des éducateurs sportifs.

Les 6 responsables de clubs interrogées partagent le souhait de voir les éducateurs sportifs s'impliquer davantage en dehors de leurs horaires d'intervention. A ce déficit d'implication, elles donnent des explications, voire des excuses : charges de famille, éloignement, obligations professionnelles. On reconnaît qu'il est difficile de mobiliser. La présence de l'éducateur sportif, lorsque c'est le cas, est appréciée. Il est alors qualifié de « motivé ».

De leur côté, les éducatrices sportives affirment toutes participer mais selon des modalités différentes. Certaines s'impliquent le plus possible, d'autres, lorsqu'elles le peuvent. C'est aussi variable selon le type d'évènement. Deux personnes insistent sur le fait que c'est de façon totalement désintéressée.

L'inscription de certaines obligations de présence dans le contrat de travail.

2 dirigeantes sur les 6 disent que c'est le cas de leur club. L'une d'entre elle indique d'ailleurs que cela n'a aucun effet sur la personne concernée, très souvent absente même pour ses cours habituels.

1 éducatrice sur les 5, indique que son contrat de travail prévoit ces obligations pour l'un des clubs dans lequel elle intervient.

La rémunération pour cette présence n'est pas systématique. Dirigeantes et éducatrices citent souvent des gratifications ou compensations en échange du temps passé : repas, cadeau de fin d'année, frais de stage Codep, frais de déplacements, ... ces gratifications peuvent intervenir à la place ou en plus d'une rémunération. L'animation de stages est, en revanche, systématiquement rémunérée.

Le club Pessac Magonty a déjà mis en place le système « contrat de travail/rémunération ».

La liste des activités confiées aux éducateurs sportifs est inscrite dans le contrat de travail et rédigée comme suit :

« M/Mme aura en charge, sous la responsabilité de la Présidente, à laquelle Il/elle devra rendre compte de son activité, les tâches suivantes :

- *animation : type de séances, durée, fréquence,*
- *accueil des licenciés, contrôle du matériel, installation et rangement du matériel de cours,*
- *préparation du contenu des séances,*
- *participation à l'Assemblée générale de l'Association,*
- *participation au forum des associations de la ville de ...,*
- *participation à la réunion de rentrée,*
- *présence aux entretiens d'évaluation et professionnel*
- *et toutes tâches en rapport avec les fonctions de M/Mme et tous évènements liés à la vie associative ».*

Le volume horaire minimal, calculé sur la période de septembre à juin, totalise le nombre d'heures d'intervention hebdomadaires. Ce total est réparti de la façon suivante :

- 50% du temps pour l'animation des séances hebdomadaires,

- 2 heures pour la participation à l'AG du club, 2 heures pour la participation au forum des associations de la ville, 2 heures pour la participation à la réunion de rentrée, 1 heure pour l'entretien professionnel,
- Le pourcentage restant est affecté à la préparation des séances hebdomadaires.

La rémunération est mensualisée sur 12 mois.

Passer par le contrat de travail serait-il une solution ?

Parmi les 6, 3 dirigeantes se disent favorables. C'est le cas de 4 éducatrices sur les 5.

Les réserves et blocages de la part des dirigeantes sont plutôt nombreux. Voici les arguments qui ont été exprimés :

- On estime que le système actuel, basé dit-on sur « la confiance », « l'amitié », « la famille », le feeling, fonctionne finalement assez bien.
- « Il ne faut pas brusquer les choses ». Si on change, il faut « trouver la bonne formule ». Pour une autre personne : il ne faut pas ajouter des obligations « cela casserait les choses entre nous ».
- Si l'on est trop exigeant en mettant des obligations supplémentaires dans le contrat de travail, le risque est de ne plus trouver d'éducateurs en zone rurale.
- Certaines personnes y voient aussi un risque d'augmenter les coûts d'intervention : le contrat va coûter plus cher (2 clubs).
- La mesure est jugée inefficace (2 clubs).

De la part des éducatrices : une personne fait part de sa crainte de concurrence entre clubs lorsque l'éducateur a plusieurs employeurs.

Celle qui est défavorable préfère préserver la « bonne entente », la bonne volonté. Il est intéressant d'observer qu'il s'agit d'une éducatrice sportive ayant un quasi-temps plein qui intervient dans trois clubs dont un seul EPGV. Ce profil pourrait confirmer les doutes exprimés relativement à une concurrence entre clubs...

Proposition webinaire : la fiche de poste.

Le webinaire organisé par le Codep sur la place de l'animateur salarié dans une association a permis de poursuivre la réflexion sur la thématique « contrat de travail ». Elle a aussi permis d'introduire une dimension supplémentaire à travers la « fiche de poste » dont la fonction serait de définir les missions des éducateurs sportifs au sein du club.

Lors de ce webinaire, la question de possibles concurrences entre clubs a été à nouveau posée. De plus, les participantes se sont interrogées sur la validité de cette fiche de poste par rapport au contrat de travail. Enfin, la nécessité d'inscrire cette fiche dans un projet de club a été confirmée.

4 – Conclusion générale et propositions au Codep

Rappel des objectifs de l'étude :

1. Proposer des actions visant à « fidéliser » les éducateurs sportifs des clubs FFEPGV.
2. Trouver des solutions pour recruter des profils conformes à ces attentes.

« Fidéliser » signifie pour le Codep 33 : faire en sorte que les éducateurs sportifs s'impliquent dans la vie de l'association, qu'ils portent et transmettent ses valeurs, participent à certains événements, soient en lien avec les différents niveaux (fédéral, régional, départemental, club).

A quelques nuances près, l'enquête a montré une cohérence d'ensemble au sujet des compétences attendues de la part des éducateurs sportifs en matière d'implication dans la vie du club : communication, recrutement de pratiquants, propositions d'activités, mise en place de projets, repérage de dirigeants, donner de son temps. Membres du Codep, dirigeants de clubs et éducateurs sportifs sont d'accord à plus de 80% avec la globalité des propositions qui leur ont été faites. Dans

certains cas, les éducateurs sportifs seraient même plus exigeants que les deux autres parties, notamment lorsqu'il s'agit de donner de son temps en plus de ses interventions.

Mais les faits tels qu'ils ont été rapportés, semblent nuancer les intentions.

Par exemple, concernant les événements organisés par leur club, très peu parmi les éducateurs sportifs disent qu'ils n'y vont pas et une forte majorité (plus de 58%) affirme qu'il est important d'y être. Pourtant, ils ne sont qu'un tiers à y participer spontanément et près des deux tiers qui le font à la demande de leur club.

L'adhésion aux valeurs de la FFEPGV (humanisme, respect, solidarité, convivialité), semble sans ambiguïté avec des pourcentages frôlant les 100% de réponses positives aux questions. Toutefois, au-delà de ces affichages, transparait un attachement modéré à la FFEPGV. En effet, les éducateurs sportifs ne sont qu'un tiers à vouloir absolument travailler pour cette association. Et pratiquement un quart des éducateurs sportifs ne paraissent pas avoir de problème à travailler pour des structures qui ne partagent pas totalement ou explicitement ces valeurs.

Sur la question des services proposés, seuls les formations Coreg, les stages Codep ainsi que les publications de la FFEPGV sont connus de tous. Mais sur la douzaine de familles de services identifiées, même connus, beaucoup de services sont peu ou pas utilisés sauf par les éducateurs sportifs qui proposent les quatre familles d'activités (GV, Pilates, cardio et activités extérieurs) ; peut-être les plus impliqués de tous ...

Au-delà des différences sensibles entre ce que disent les éducateurs sportifs de notre échantillon et ce qu'ils font réellement, ces résultats confirment aussi l'existence d'un écart entre les souhaits du Codep et la réalité de la vie des clubs, écart à l'origine de la demande du Codep.

Comment expliquer cela ? Alors que l'animateur de club était le plus souvent bénévole, les clubs emploient aujourd'hui de plus en plus de salariés. Ceci conduit à une évolution du profil, des attentes et de l'activité des éducateurs sportifs : moins attachés à la fédération, pluri-employeurs (75% de l'échantillon) voire pluriactifs (48,2%), avec parfois des emplois du temps très chargés, des volumes horaires plus importants en dehors (55,3% de l'échantillon) que pour l'EPGV, soucieux de leur statut professionnel et de leurs conditions d'emploi et d'accès à la formation.

Du côté des clubs, il a fallu apprendre à gérer des personnels salariés, utiliser les systèmes d'information, rédiger des dossiers de demande de subvention, se lancer dans la communication, etc. Les deux premiers souhaits des dirigeants de clubs concernant l'amélioration des services du Codep portent d'ailleurs l'un sur l'utilisation des outils informatiques, l'autre sur l'emploi avec une demande d'aide de proximité également très forte. La population des dirigeants est âgée avec une très forte proportion de seniors dans notre échantillon (88,6% de plus de 50 ans). Pratiquement un quart des répondants à l'enquête souhaite mettre fin à leur engagement. Le bénévolat associatif s'essouffle : 50% des personnes de l'échantillon se sont dévouées faute de candidat. On peine à trouver des volontaires peu enclins à prendre de telles responsabilités. Réalité des clubs, c'est aussi le cas du Codep 33.

Ces changements, irréversibles, s'inscrivent dans des tendances sociétales globales, en particulier, le rapport des personnes au travail et à l'engagement. Même si le métier d'éducateur sportif est toujours et encore un « métier passion », ce sont les règles du monde du travail qui tendent à s'imposer progressivement. D'où notre idée que ces règles constituent le cadre d'action le plus pertinent pour répondre à la demande du Codep.

C'est la raison pour laquelle nous avons testé la solution qui consisterait à inscrire certaines obligations de service dans le contrat de travail des éducateurs sportifs. Nous avons préalablement pu observer que cette pratique est loin d'être majoritaire tant pour les dirigeants que pour les éducateurs : entre 2 et 16% des réponses. Bien que les pourcentages de réponses soient un peu plus forts (entre 8 et 18%), l'indemnisation du temps passé n'est guère mieux lotie. Et lorsque l'on interroge les intéressés, on s'aperçoit que ces pistes sont loin de faire l'unanimité.

Un résultat d'enquête interroge d'emblée. Alors que près de 40% des dirigeants de l'échantillon disent que les éducateurs sportifs participent rarement ou jamais aux événements (réunions, événements festifs et événements grand public), seulement un peu plus de la moitié d'entre eux pensent que ceux-ci devraient davantage s'impliquer. Lorsque l'on questionne les dirigeants de clubs sur les raisons de ce déficit d'implication, les justifications ne manquent pas entre les obligations professionnelles, les charges de famille, l'éloignement, donnant l'impression d'un phénomène d'autocensure.

Autocensure ou/et une culture du bénévolat difficile à dépasser ?

La solution consistant à passer par le contrat de travail et la rémunération rencontre des blocages chez les responsables de clubs. A l'origine de ces blocages, probablement un certain nombre de peurs : peur d'un surcoût, peur de ne plus trouver d'éducateurs sportifs particulièrement en zone rurale, peur aussi de changer de fonctionnement. Certaines dirigeantes interviewées préfèrent continuer à fonctionner sur le non-dit, le subjectif : ce qu'elles appellent l'amitié, la confiance et semblent préférer les gratifications – repas, cadeaux, frais de déplacement, frais de stage – à la rémunération.

De leur côté, si les éducatrices sportives semblent bien plus favorables à l'option contrat/rémunération, elles expriment néanmoins la crainte d'une concurrence entre clubs si tous ont les mêmes exigences.

Enfin, même si ces solutions ne semblent pas non plus faire aujourd'hui l'unanimité au sein du Codep, nous pensons qu'il est indispensable d'en étudier la faisabilité.

Propositions

- Lors de la saison 2023-24, profiter de la mise en place par le Codep EPGV 33, d'un groupe de travail chargé d'étudier la faisabilité de la gestion salariale centralisée, pour :
 1. Recenser les activités de l'éducateur sportif EPGV : animation, préparation des séquences, présence aux réunions et manifestations, actions de développement,
 2. Envisager les différents cadres dans lesquels ce recensement peut être valorisé : contrat de travail, fiche de poste, recrutement, projet du club, demande de subventions, ...
 3. Étudier les conditions de rémunération de ces activités.
 4. Préciser sous quelles modalités (forme, calendrier, mode d'emploi, ...) ces options peuvent être proposées aux clubs.

Il est indispensable d'associer à cette réflexion des représentants des trois parties concernées : éducateurs sportifs, responsables de clubs, Codep.

Par ailleurs :

- Poursuivre la sensibilisation des dirigeants et des éducateurs à travers les journées et webinaires Codep en particulier celui sur la place de l'animateur salarié dans une association.
- Continuer le travail de terrain sur la mise en place des projets relevant du projet sportif fédéral (PSF) en mettant notamment l'accent sur la possibilité de faire financer des heures de développement pour des éducateurs sportifs dans les clubs.
- Renforcer le lien avec les responsables de la formation CQP ALS au Coreg, particulièrement sur la mise en œuvre du bloc de compétences N°2 : organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Ces actions sont essentielles pour maintenir le lien avec les responsables et éducateurs sportifs, les informer, les soutenir et accompagner le changement.

ANNEXES

1 - Questionnaires

2 – Quel autre service le Codep EPGV 33 pourrait-il vous apporter ?

- Propositions des éducateurs sportifs
- Propositions des dirigeants de clubs

3 – Éléments de bibliographie

Questionnaire dirigeants

Une fois démarré, vous devrez aller jusqu'au bout de ce questionnaire, prévoyez donc une dizaine de minutes pour le renseigner.

En cochant la case "Oui", vous acceptez que les informations recueillies soient utilisées dans le cadre de l'étude du Codep EPGV 33. *

Oui

Sexe *

M

F

Age *

18 - 34 ans

35 - 49 ans

50 - 64 ans

65 ans et plus

Responsabilité actuelle *

Président(e)

Secrétaire

Trésorier(e)

Autre : _____

Quelle est votre ancienneté dans votre fonction de dirigeant pour la FFEPGV ? Si vous avez occupé plusieurs responsabilités, merci de les cumuler. *

Moins de 2 ans

2 à 4 ans

5 ans et plus

Avez-vous d'autres engagements associatifs ? *

Oui

Non

Quel est le nom de votre club EPGV actuel ? *

Réponse courte
.....

Combien ce club a-t-il d'adhérents ? *

- Moins de 30
- 30 à 49
- 50 à 99
- 100 et plus

Combien d'animateurs/éducateurs sportifs, votre club EPGV emploie-t-il ? *

- 1 à 2
- 3 à 9
- 10 et plus

La fonction "employeur" de votre club EPGV *

- Mon club est employeur en pleine responsabilité
- Mon club est adhérent à un groupement d'employeurs
- La fonction employeur est assurée par une autre association (exemple : club omnisport)
- Je n'ai pas de salarié (auto-entrepreneurs, bénévoles)

Quels types ou familles d'activités votre club propose-t-il ? *

- Séances GV
- Pilates, yoga, stretching
- Cardio, activités chorégraphiées
- Activités extérieures

Pour quels types de publics ? *

- Adultes
- Enfants
- Séniors
- Publics à pathologies

Que savez-vous de la vie de votre club ? *

	Oui	Non	Ne sait pas
Mon club organise des réunions : assemblées générales, réunions de rentrée, de fin d'année, de régulation, des commissions, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon club organise des événements festifs et conviviaux internes : pots, fêtes de fin d'année, galette des rois, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon club organise ou participe à des événements grand public : forum des associations, octobre rose, parcours du coeur, actions solidaires, démonstrations de pratiques, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Lorsque vous avez répondu "oui" à tout ou partie des propositions précédentes, veuillez cocher les cases qui correspondent au fonctionnement actuel (plusieurs réponses possibles).

	RÉUNIONS	ÉVÈNEMENTS FESTIFS	MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC
Mon club EPGV demande aux animateurs/ éducateurs sportifs de participer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On ne leur demande rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Globalement, dans mon club, les animateurs/ éducateurs sportifs participent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans mon club, les animateurs/ éducateurs sportifs participent rarement (ou jamais)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que les animateurs/ éducateurs sportifs de notre club devraient davantage participer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Leur contrat de travail stipule qu'ils doivent être présents (de temps en temps / systématiquement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Leur temps de présence est indemnisé en totalité ou en partie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je trouve qu'il faudrait faire des améliorations : en faire plus ou moins, mieux les préparer, revoir la fréquence, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'organisation actuelle me convient	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels sont vos engagements actuels en tant que dirigeant ? (plusieurs réponses * possibles)

- Je me suis dévoué(e) parce qu'il n'y avait personne d'autre
- Cette activité de dirigeant m'intéresse beaucoup
- C'est difficile d'être employeur
- Nous manquons de bénévoles
- Je tiens absolument à continuer à m'investir pour la FFEPGV
- Je souhaite passer la main
- Je tiens absolument à m'investir pour la FFEPGV
- Je veux bien m'investir mais sans que cela me prenne trop de temps
- J'ai besoin de renforcer mes compétences

Actuellement, quelle est la priorité pour votre club ? *

Sélectionner

- Tout va bien, il faut continuer comme ça
- Redresser le club qui connaît actuellement des difficultés financières
- Faire exister le club à côté de ses concurrents
- Continuer à développer le club en augmentant le nombre d'adhérent(e)s
- Diversifier les activités, les publics, monter des projets
- Recruter des animateurs /éducateurs sportifs qui s'impliquent davantage dans la vie du club
- Recruter des bénévoles

Où vous situez-vous par rapport aux propositions suivantes sur les valeurs de la FFEGPV ? *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les valeurs portées par la FFEGPV ou par d'autres structures sportives (humanisme, respect, solidarité, convivialité) sont aussi les miennes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je pourrai m'investir (je suis investi) dans d'autres structures sportives qui ne portent pas ces valeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je demande explicitement aux salariés de mon club de porter ces valeurs auprès des adhérents ou/et futurs adhérents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je m'applique à porter et à transmettre ces valeurs en tant que dirigeant de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je retrouve ces valeurs dans la vie de mon club, elles sont portées par les dirigeants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Un bon dirigeant de club EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ne compte pas ses heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Un bon animateur/éducateur sportif de club EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Donne de son temps en plus de ses interventions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Renseignez le tableau suivant sur les services proposés par le Codep EPGV 33. *

	Je ne sais pas ce que c'est	Je n'utilise pas / je ne participe pas	Je suis au courant	J'utilise / je participe
Les formations du comité régional animateur et/ou dirigeants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les stages de découverte, de mise en place d'activités, les rencontres (organisation Codep EPGV 33)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aide à la recherche d'heures d'animation ou d'heures supplémentaires, bourse à l'emploi (service Codep EPGV 33)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les publications : mail, Flash 33, Face Book, site internet du Codep EPGV 33	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'aide administrative, RH juridique et technique Codep EPGV 33	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le Club Vitalité GV 33 : accompagnement au développement des clubs et au projet professionnel des animateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les projets de développement pour la GV en Gironde : sectorisation, sport sur ordonnance, séniors, enfants, entreprises	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les outils numériques : I-Réseau, Assoconnect	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le label qualité Club Sport Santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prêt de matériels pédagogiques et de communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les séjours pleine nature	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les partenaires : GEVEDIT, VVF, Hotansa	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel(s) autre(s) service(s) le Codep EPGV 33 pourrait-il vous apporter ? *

Votre réponse

Pouvez-vous définir le sigle FFEPGV ? *

Votre réponse

Vos animateurs/éducateurs sportifs ont-ils la licence EPGV ? *

- Oui, tous
- Certains l'ont, d'autres pas
- Aucun n'a la licence
- Je ne sais pas

Questionnaire animateurs/éducateurs sportifs

Une fois démarré, vous devrez aller jusqu'au bout de ce questionnaire. Prévoyez donc un peu plus de 15 minutes pour le renseigner.

En cochant la case "Oui", vous acceptez que les informations recueillies soient utilisées dans le cadre de l'étude du Codep EPGV 33. *

Oui

Sexe *

M

F

Age *

18 - 34 ans

35 - 49 ans

50 - 64 ans

65 ans et plus

Statut *

Salarié

Indépendant

Bénévole

Combien avez-vous d'employeurs dans le domaine de l'animation sportive ? *

1

2 à 4

5 et plus

Nombre d'employeurs EPGV *

Votre réponse

Nombre d'employeurs hors EPGV (si aucun : écrire zéro) *

Votre réponse

Avez-vous un emploi ou une autre activité professionnelle dans un autre secteur professionnel ?

- Oui
 Non

Si oui, dans quel domaine ?

Réponse courte

Quelle est votre ancienneté dans le métier d'éducateur sportif (tous employeurs confondus) ? *

- Moins de 2 ans
 2 à 4 ans
 5 à 14 ans
 15 ans et plus

Indiquez votre ancienneté pour la FFEPGV *

Réponse courte

Combien d'heures par semaine effectuez-vous au total en tant qu'éducateur sportif ? *

- 1 à 2 heures
 3 à 4 heures
 5 à 9 heures
 10 à 19 heures
 20 heures et plus

Nombre d'heures hebdomadaires pour la FFEPGV *

Réponse courte

Nombre d'heures hebdomadaires hors FFEPGV (si aucune : écrire zéro) *

Réponse courte

Quels types ou familles d'activités proposez-vous aux clubs EPGV ? *

- Séances GV
 Pilates, yoga, stretching
 Cardio, activités chorégraphiées
 Activités extérieures

Pour quels types de publics ? *

- Adultes
 Enfants
 Séniors
 Publics à pathologies

Etes-vous titulaire d'un ou de plusieurs diplômes dans le domaine de l'animation sportive ? *

- Oui
- Non

⋮

Si oui, lesquels ? *

- CQP ALS AGEE
- BP JEPS
- Diplôme fédéral FFEPGV
- Autre...

Indiquez le nom des deux (maximum) principaux clubs EPGV pour lesquels vous intervenez *

Réponse longue

Club n° 1, Redonnez son nom et précisez le nombre d'heures correspondant à vos interventions. *

Réponse courte

Club n° 1. Que savez-vous de la vie de ce club ? *

	Oui	Non	Ne sait pas
Ce club organise des réunions : assemblées générales, réunions de rentrée, de fin d'année, de régulation, des commissions, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce club organise des événements festifs et conviviaux internes : pots, fêtes de fin d'année, galette des rois, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce club organise ou participe à des événements grand public : forum des associations, octobre rose, parcours du coeur, actions solidaires, démonstrations de pratiques, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Club n° 1 - Si vous avez répondu "oui" à tout ou partie des propositions précédentes, veuillez cocher les cases qui correspondent à votre participation (plusieurs réponses possibles).

	REUNIONS	ÉVÈNEMENTS FESTIFS	MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC
Je participe à la demande de mon club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On ne me demande rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais car je me sens obligé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je participe volontiers sans qu'on me le demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime que c'est important de participer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je participe quand je peux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne participe pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne me sens pas concerné(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas le temps, je suis trop loin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'aime pas ce type d'évènement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon contrat de travail stipule que je dois être présent(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon temps de présence est indemnisé en totalité ou en partie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Club n° 2. Redonnez son nom et précisez le nombre d'heures correspondant à vos interventions

Club n° 2. Que savez-vous de la vie de ce club ?

	Oui	Non	Ne sait pas
Ce club organise des réunions : assemblées générales, réunions de rentrée, de fin d'année, de régulation, des commissions, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce club organise des évènements festifs et conviviaux internes : pots, fêtes de fin d'année, galette des rois, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce club organise ou participe à des évènements grand public : forum des associations, octobre rose, parcours du coeur, actions solidaires, démonstrations de pratiques, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Club n° 2 - Si vous avez répondu "oui" à tout ou partie des propositions précédentes, veuillez cocher les cases qui correspondent à votre participation (plusieurs réponses possibles).

	REUNIONS	ÉVÈNEMENTS FESTIFS	MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC
Je participe à la demande de mon club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On ne me demande rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais car je me sens obligé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je participe volontiers sans qu'on me le demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime que c'est important de participer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je participe quand je peux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne participe pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne me sens pas concerné(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas le temps, je suis trop loin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'aime pas ce type d'évènement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon contrat de travail stipule que je dois être présent(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon temps de présence est indemnisé en totalité ou en partie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels sont vos objectifs professionnels actuels ? (plusieurs réponses possibles) *

- Quelques heures d'intervention me suffisent
- Mon objectif est d'avoir une organisation du temps qui soit compatible avec ma vie privée
- Je cherche à faire le plus d'heures possible pour avoir un niveau de revenu satisfaisant
- Je veux diversifier mes activités
- Je veux continuer à apprendre, à me former
- J'ai avant tout envie d'un travail épanouissant
- L'essentiel pour moi est de faire partager mes passions
- Je tiens absolument à travailler pour la FFEPGV
- Je recherche des outils et méthodes (pédagogiques/techniques) pour préparer/diversifier mes interve...
- Je veux dégager du temps pour m'investir davantage dans mon (mes) club(s) GV

Où vous situez-vous par rapport aux propositions suivantes sur les valeurs de la FFEPGV ? *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les valeurs portées par la FFEPGV ou par d'autres structures sportives (humanisme, respect, solidarité, convivialité) sont aussi les miennes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Je pourrai travailler (je travaille) dans d'autres structures sportives qui ne portent pas ces valeurs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je m'applique à porter et à transmettre ces valeurs lorsque donne mes cours ou/et lorsque je parle de mon activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une façon générale, ces valeurs sont portées par les dirigeants des clubs GV pour lesquels j'interviens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Un bon animateur/éducateur EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Donne de son temps en plus de ses interventions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Un bon dirigeant de club EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Ne compte pas ses heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Renseignez le tableau suivant sur les services proposés par le Codep EPGV 33. *

	Je ne sais pas ce que c'est	Je n'utilise pas / je ne participe pas	Je suis au courant	J'utilise / je participe
Les formations du comité régional animateur et/ou dirigeants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Les stages de découverte, de mise en place d'activités, les rencontres (organisation Codep EPGV 33)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
L'aide à la recherche d'heures d'animation ou d'heures supplémentaires, bourse à l'emploi (service Codep EPGV 33)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les publications : mail, Flash 33, Face Book, site internet du Codep EPGV 33	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
L'aide administrative, RH juridique et technique Codep EPGV 33	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le Club Vitalité GV 33 : accompagnement au développement des clubs et au projet professionnel des animateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les projets de développement pour la GV en Gironde : sectorisation, sport sur ordonnance, séniors, enfants, entreprises	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les outils numériques : I-Réseau, Assoconnect

Le label qualité Club Sport Santé

Le prêt de matériels pédagogiques et de communication

Les séjours pleine nature

Les partenaires : GEVEDIT, VVF, Hotansa

Quel autre service le Codep EPGV 33 pourrait-il vous apporter ? *

je ne vois rien d'autre.

Pouvez-vous définir le sigle FFEPGV ? *

des corps en mouvement ?

Etes-vous licencié EPGV ? *

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas de licence EPGV ? *

Réponse longue

Questionnaire CODEP (élues et salariées) ✕ ⋮

Une fois démarré, vous devrez aller jusqu'au bout de ce questionnaire, prévoyez donc au maximum 10 minutes pour le renseigner.

En cochant la case "Oui", vous acceptez que les informations recueillies soient utilisées dans le cadre de l'étude du Codep EPGV 33. *

Oui

Sexe *

M

F

Age *

18 - 34 ans

35 - 49 ans

50 - 64 ans

65 ans et plus

Statut *

Présidente

Secrétaire

Trésorière

Membre

Salariée

Autre...

Quelle est votre ancienneté dans votre fonction de dirigeant pour la FFEPGV ? Si vous avez occupé plusieurs responsabilités, merci de les cumuler. *

Moins de 2 ans

2 à 4 ans

5 ans et plus

Avez-vous d'autres engagements associatifs ? *

Oui

Non

Quel est votre avis sur la participation des animateurs/éducateurs sportifs aux RÉUNIONS DES CLUBS (Assemblée générales, réunions de rentrée, réunions de fin d'année, commissions, etc.) ? Plusieurs réponses possibles. *

Les clubs devraient demander aux animateurs/éducateurs sportifs de participer à certaines réunions

Les clubs n'ont rien à exiger en termes de présence de la part des animateurs/éducateurs sportifs

Le contrat de travail devrait stipuler l'obligation de présence lors de certaines réunions du club

Il faudrait que le temps de présence des animateurs/éducateurs sportifs soit indemnisé en totalité ou ...

J'estime que c'est important que les animateurs/éducateurs sportifs participent à ces réunions

Autre...

Quel est votre avis sur la participation des animateurs/éducateurs sportifs aux ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CONVIVIAUX (pots, fêtes de fin d'année, galette des rois, ...)? *

Plusieurs réponses possibles.

- Les clubs devraient demander aux animateurs/éducateurs sportifs d'être présents lors de ces évènements...
- Le club n'a rien à exiger des animateurs/éducateurs sportifs en termes de présence à ce type d'évènement...
- Je trouve important que les animateurs/éducateurs sportifs participent à ce type d'évènements
- Ces évènements sont intéressants pour animer la vie des clubs
- Un club qui n'organise pas ce type d'évènement n'est pas un bon club
- Autre...

Quel est votre avis sur la participation des animateurs/éducateurs sportifs aux MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC (stand au forum des associations, Octobre Rose, Parcours du coeur actions solidaires, démonstrations de pratiques, etc.) ? Plusieurs réponses possibles.

- Il faut que les clubs demandent aux animateurs/éducateurs sportifs de participer à certaines manifestations...
- Le club n'a rien à exiger des animateurs/éducateurs sportifs en termes de présence à ces manifestations...
- Le contrat de travail devrait stipuler l'obligation de présence lors de certaines manifestations
- Il faut que les clubs rémunèrent les animateurs/éducateurs sportifs pour leur participation à certaines ...
- Les animateurs/éducateurs sportifs devraient tous participer à ces évènements pour informer le public...
- J'estime que c'est le rôle des animateurs/éducateurs sportifs d'informer le public et de faire la promotion...
- Autre...

POUR DES DIRIGEANTES. Vos engagements au sein du Codep : cochez les cases qui vous semblent justes (plusieurs réponses possibles)

- Je me suis dévouée parce qu'il n'y avait personne d'autre
- Cette activité de dirigeante m'intéresse beaucoup
- Nous manquons de bénévoles
- Je tiens absolument à continuer à m'investir pour la FFEPGV
- Je souhaite passer la main
- Je veux bien m'investir mais sans que cela me prenne trop de temps
- J'ai besoin de renforcer mes compétences
- Autre...

**Où vous situez-vous par rapport aux propositions suivantes sur les valeurs de la *
FFEPGV ?**

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les valeurs portées par la FFEPGV ou par d'autres structures sportives (humanisme, respect, solidarité, convivialité) sont aussi les miennes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je pourrai travailler (je travaille) dans d'autres structures sportives qui ne portent pas ces valeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je m'applique à porter et à transmettre ces valeurs en tant que dirigeante ou salariée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Un bon animateur/éducateur EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Donne de son temps en plus de ses interventions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

D'une façon générale, ces valeurs sont portées par les dirigeants des clubs GV pour lesquels j'interviens

Un bon dirigeant de club EPGV, c'est aussi quelqu'un qui : *

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Communique sur les activités, les projets de son club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recrute de nouveaux pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Propose la création de nouveaux cours, de nouvelles activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Met en place des projets pour développer le club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Repère de futurs dirigeants et animateurs de club	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ne compte pas ses heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez compléter la phrase suivante : Pour moi, un animateur/éducateur sportif qui s'implique dans la vie de son club, c'est quelqu'un qui ...



Description (facultative)

Première proposition : *

Réponse longue



Deuxième proposition :

Réponse longue

Troisième proposition :

Réponse longue

Quel autre service le Codep EPGV 33 pourrait-il vous apporter ?

Propositions des éducateurs sportifs	
Sur l'emploi	<p>Créer une application de mise en relation employeur/éducateur sportif : proposé 2 fois.</p> <p>Gestion des contrats et des salaires par le Codep.</p> <p>Revaloriser les salaires des éducateurs.</p> <p>Faire un rappel aux dirigeants de club sur leur fonction d'employeur et sur droit à la formation des salariés</p> <p>Besoin d'infos sur : « Retraite et assiette forfaitaire », sur le statut d'animateur (salarié/auto-entrepreneur.)</p> <p>Informations ponctuelles dans les flashes sur les droits des animateurs.</p> <p>Un service juridique de qualité.</p>
Sur la formation	<p>Des formations continues et découvertes en semaine et non en week-end sur le temps de repos.</p> <p>Des mini-stages par 1/2 journée avec des tarifs attractifs : proposé 2 fois.</p> <p>Apporter des formations un peu plus pointues à la demande.</p> <p>Des fiches techniques régulières pour enrichir les séances.</p> <p>Des contenus sur les cours en extérieur.</p> <p>Apprendre à se servir correctement d'internet : statistiques sur les sites afin d'anticiper les besoins de la commune dans laquelle l'association est présente.</p> <p>Une formation de chef d'entreprise pour gérer les salariés (<i>à destination des dirigeants ?</i>).</p>
Propositions en lien avec le fonctionnement des clubs	<p>Que les clubs mettent plus l'accent sur le remplacement occasionnel.</p> <p>Qu'ils proposent des heures de cours en juillet et/ou en août.</p> <p><i>(Faire le) lien entre associations FFEPGV.</i></p> <p>Mettre en place de nouveaux clubs.</p> <p><i>(Apporter une) aide (pour obtenir des) subventions.</i></p> <p>Faire une bourse de deuxième main sur le matériel, DVD ou autres outils nécessaires à l'animation.</p>

Propositions des dirigeants		
Outils numériques : 10 propositions	Aide à l'utilisation des outils informatiques : 7 propositions. Relier les dossiers Assoconnect et I-réseau : 3 propositions.	Clubs de toute taille 4 clubs de + 100 adhérents, 3 clubs de 50 à 99 adhérents 3 clubs de - de 50 adhérents
Emploi : 10 propositions	Proposer une offre de "groupement d'employeurs" ou "portage salarial" pour les clubs n'ayant pas la structure pour embaucher des salariés. Avoir de l'aide pour recruter des éducateurs sportifs (6 propositions) ou/et remplaçants (1 proposition) Recruter des animateurs temporaires pour faire découvrir des activités. Avoir un coffre-fort électronique pour déposer les bulletins de salaire de nos salariés.	Majorité de gros clubs 7 clubs de + 100 adhérents 1 club de 50 à 99 adhérents (proposition groupement employeurs ou portage) 2 clubs de - 30 adhérents.
Proximité : 6 propositions	Présence du Codep de temps en temps lors des forums de rentrée : 2 propositions. Présence du Codep en secteur hors Bordeaux. Aider à la gouvernance des instances du club comme le bureau. Être plus proche des clubs et de leurs difficultés.	Majorité de gros clubs 4 clubs de + 100 adhérents 1 club de 50 à 99 adhérents 1 club de 30 à 49 adhérents.
Locaux : 6 propositions	Avoir une aide pour intervenir auprès des élus locaux pour disposer de salles.	Majorité de gros clubs 5 clubs de + 100 adhérents 1 club de 50 à 99 adhérents
Financier : 4 propositions	Aider à trouver des subventions et aides financières : 3 propositions. Prendre en charge la trésorerie du club	Plutôt des gros clubs 3 clubs de + 100 adhérents 1 club de 50 à 99 adhérents
Formation : 4 propositions	Proposer davantage de formations. Proposer une formation en comptabilité et numérique. Former à la communication sur les réseaux sociaux. Délocaliser la formation d'animateurs dans notre secteur du Sud Gironde (il n'y en a pas).	Plutôt des petits clubs 1 club de + 100 adhérents, 1 club de 50 à 99 adhérents 2 clubs de 30 à 49 adhérents
Administratif : 3 propositions	Alléger les contraintes administratives : 2 propositions. Être pragmatique.	Plutôt des petits clubs 1 club de 50 à 99 adhérents 2 clubs de - 30 adhérents
Divers : 2 propositions	Rappeler aux animateurs qu'ils peuvent aussi s'investir dans le bénévolat. (Proposer un ?) Service juridique.	2 clubs de + 100 adhérents
Communication : 1 proposition	(Élaborer) une publicité pour diriger les pratiquants vers le club. NB : cette fédération n'est pas très connue du grand public.	1 club de + 100 adhérents

Éléments de bibliographie

Bernardeau-Moreau, D., *sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*, L'Harmattan, Logiques sociales, Paris, 2004, 288 p.

Bernardeau Moreau, D., *Professionnalisation et formes nouvelles d'engagement militant dans les fédérations sportives*. HAL Open science, 2004.

Dir. Bernardeau-Moreau, Collinet, C., *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Histoire et sociologie d'une profession*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 272 p.

Morales, Y., Saint-Martin, J., Travailllot, Y., Lebecq, PA., *La gymnastique volontaire et les représentations des femmes au tournant des années 1970, Actes du congrès national des sociétés historiques et scientifiques « tradition et innovation »*, Grenoble, 2006.

Réalisation d'une cartographie prospective des métiers et compétences dans le secteur du sport, Cosmos, Centre de droit et d'économie du sport, Amnyos, Juillet 2021.

Pascaud, E., Simonin, B., *L'évolution de l'engagement associatif en France de 2010 et 2022*, Ifop pour France Bénévolat.

FFEPGV, *Plan stratégique en faveur de l'emploi et de l'apprentissage 2022*.

« Je t'aime, moi non plus : les ambivalences du nouveau rapport au travail », Fondation Jean Jaurès, *IFOP Focus*, n°234, janvier 2023.

Enquête nationale des animateurs à l'EPGV, Observatoire des Publics et des Pratiques, FFEPGV 2023.

État des lieux des modalités de gestions sociales et comptable des comités départementaux de la FFEPGV, Accord sport, Mai 2023.

Documents CQP ALS : Coreg et RNCP